Vers le recrutement de 297.000 demandeurs d'emploi entre 2011 et 2016

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 30-09-2011 22:49:03

Les nouvelles dispositions pour la promotion du travail devront se traduire par le recrutement de près de 297.000 demandeurs d'emplois entre 2011 et 2016, a fait savoir, jeudi à Casablanca Jamal Rhmani, ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle.

Lors d'un point de presse dédié à la présentation des nouvelles mesures de promotion de l'emploi, il a précisé que l'intégration de ces chercheurs d'emploi nécessitera une enveloppe budgétaire étatique de plus de 2 milliards de dirhams.

Cette offre, qui cible particulièrement les diplô més de formation générale, s'inscrit dans le cadre d'un dispositif de 19 mesures proactives de promotion de l'emploi, dont deux sont prêtes à l'exécution dans le souci d'améliorer les conditions d'intégration et d'emploi des salariés et l'employabilité par la formation selon la catégorie des demandeurs d'emploi, a-t-il expliqué.

Dans le cadre de la concrétisation de convention signée, en mai dernier, entre le gouvernement et la CGEM pour la promotion des programmes d'emploi, a-t-il dit, deux dispositifs ont été mis au point, le premier entendant améliorer le programme "Idmaj" qui permet aux jeunes diplô més de développer leurs compétences à travers une première expérience professionnelle et permettre aux entreprises d'enrichir leurs ressources humaines à travers la prise en charge par l'Etat de 12 mois de couverture sociale (CNSS) en cas de recrutement du stagiaire à l'issue du stage de 24 mois.

Le deuxième dispositif prévoit la mise en place d'un contrat d'intégration professionnelle (CIP) pour faciliter l'accès à un premier travail aux demandeurs d'emploi et offrir l'occasion aux entreprises de répondre à leur besoin via une formation/adaptation des profils aux postes à pourvoir durant une période de stage allant de 6 à 9 mois. L'Etat contribue à ce dispositif par une indemnité de 25.000 dirhams versée à l'entreprise.

D'autre part, le ministre a rappelé que le taux de chô mage, avait enregistré, durant la dernière décennie, une baisse en passant de 13,6% en 2000 à 9,1% en 2010, tout en continuant à se situer au-dessous de 10% en 2011 malgré une conjoncture difficile.

Les actions du ministère et de l'ANAPEC ont permis l'insertion de près de 265.000 demandeurs d'emploi entre 2006 et le premier semestre 2011 et le financement de plus de 50.000 formations dans le cadre du programme "Taahil".
MAPF